



Association des sages-femmes du Mali
Siège : Faladjé SEMA près des Hall de Bamako
Tél. : 66 74 96 42 ; 66 73 30 65 ; 66 73 07 66
Email : dfmaiga@dnsmali.org
Email : fsdicko@yahoo.fr

TERMES DE REFERENCE DE LA 14^{ème} JOURNEE INTERNATIONALE DE LA SAGE-FEMME AU MALI

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La mortalité maternelle et néonatale constitue une préoccupation majeure dans les pays en développement. On estime que chaque minute, une femme meurt des complications de la grossesse et de l'accouchement. Au Mali, le taux de mortalité maternelle est de 464 pour 100.000 naissances vivantes et celui de la mortalité néonatale est de 46 pour 1000 naissances vivantes selon les données de la dernière « Enquête démographique et de Santé » réalisée en 2006 (EDSM-IV)¹.

Pour chaque décès maternel le plus souvent évitable, 20 à 30 femmes survivent avec des séquelles dont l'une des plus graves est la fistule obstétricale (Analyse situationnelle de la SR 2003).

La fistule se définit comme « *une perforation de la paroi vaginale qui communique avec la vessie ou le rectum à la suite d'un travail d'accouchement long et difficile* » (²). Elle se manifeste par une perte d'urines et parfois de matières fécales par le vagin engendrant une souffrance physique, morale, psychologique et sociale.

La fistule obstétricale (FO) reste la morbidité la moins prise en charge bien qu'elle soit celle qui affecte le plus la femme, la famille et la société.

Pour faire face à ce drame négligé qui touche plus de 2 millions de femmes à travers le monde, mais qui frappe avant tout les plus pauvres et en particulier les femmes africaines, plusieurs institutions comme la Fédération Internationale des Gynécologues Obstétriciens (FIGO) et l'Université de Colombie, se sont mobilisées sous la conduite du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) en 2001 à Londres.

La réunion de restitution des résultats des évaluations sur la situation de la F.O. en Afrique réalisées par Engender Health tenue en 2003 à Addis-Abeba, a permis d'obtenir un consensus sur une stratégie de collaboration pour prévenir et traiter la fistule en Afrique Subsaharienne.

En 2003, grâce au renforcement du partenariat à l'échelle mondiale, la Campagne Mondiale pour éliminer les Fistules a été lancée et a pour but de contribuer à mettre en place dans les pays concernés les moyens préventifs et de prise en charge des femmes vivant avec une fistule obstétricale. Cette campagne place la lutte contre les fistules obstétricales dans le cadre plus large de la Santé de la Reproduction et spécifiquement de la Maternité à Moindre Risque. Le Mali, de part sa grande

¹ Enquête Démographique et de Santé du Mali 2006 (EDSM-IV 2006) : Ministère de la santé – Cellule de Planification et de Statistique. - **avril 2007**

(²) Stratégie régionale africaine de prévention des fistules obstétricales

expérience, est reconnu comme un des pays pionniers dans la prise en charge des fistules obstétricales. Plusieurs études ont permis de mieux connaître et comprendre les causes, les perceptions sociales et les besoins pour aborder cette problématique. Bien que l'ampleur ne soit pas connue, il a été estimé que 600 nouveaux cas apparaissent chaque année.

Pour mieux répondre aux besoins des femmes victimes de fistules obstétricales et pour permettre aux différents acteurs de développement d'agir dans de bonnes conditions, le Ministère de la Santé, a élaboré une stratégie nationale de prévention et de prise en charge des fistules obstétricales au Mali.

La stratégie nationale de prévention et de prise en charge des fistules obstétricales (F.O.) au Mali s'inspire de celle de la région africaine de prévention des fistules obstétricales. Elle vise à réduire la prévalence des fistules obstétricales au Mali et faciliter la prise en charge des cas. Elle constitue la réponse du Mali à la campagne mondiale « En finir avec la Fistule ». Le défi est d'enregistrer zéro cas de fistule et zéro cas non pris en charge.

Dans cette stratégie nationale de prévention et de prise en charge de la fistule, les sages-femmes ont un rôle important à joué.

Un atelier international réunissant les sages-femmes d'Afrique du centre et de l'Ouest a eu lieu à Cotonou au Bénin en juin 2010, atelier qui a permis de mettre en place un réseau Africain des sages-femmes pour la prévention de la fistule obstétricale.

Un deuxième atelier international des chirurgiens de la fistule tenue à Dakar en décembre 2010 a créé un espace d'échange pour les sages-femmes.

Au cours de ces deux ateliers il a été recommandé aux associations de sages-femmes de s'investir dans la prévention de la fistule.

Compte tenu de ce qui précède, l'association des sages-femmes du Mali résolument en gagée à accompagner le Ministère de la santé a retenu comme thème de la 14^{ème} édition de la journée internationale de la sage-femme au Mali « **le rôle de la sage-femme dans la prévention de la fistule obstétricale** ».

Les sous thèmes sont :

- la Planification familiale au Mali ;
- les soins après avortement
- le droit de la femme en matière de santé ;
- les renseignements pour la pratique clinique OMS (RPC)
- la Prévention de la transmission mère du VIH/SIDA (PTME)
- la GATPA
- la prévention du paludisme chez la femme enceinte.

II. OBJECTIFS

- Faire un plaidoyer auprès des sages-femmes pour une meilleure implication dans la prévention de la fistule obstétricale ;
- Elaborer un plan d'action de sensibilisation des sages-femmes sur la prévention de la fistule obstétricale
- Partager le document sur les Renseignements Pour les Pratiques Cliniques;
- Informer les sages-femmes sur la politique de prévention et de prise en charge du VIH sida chez la femme enceinte;
- Informer les sages-femmes sur les soins après avortement ;
- Informer les sages-femmes sur la prise en charge du paludisme chez la femme enceinte ;
- Informer les sages –femmes sur la stratégie des soins après avortement;

III. RESULTATS ATTENDUS

- Les sages-femmes sont sensibilisées sur l'ampleur de la fistule obstétricales et ses conséquences ;
- Un plan d'action de sensibilisation sur la fistule et les modalités de mise en œuvre sont élaborés par chaque région ;
- les sages –femmes connaissent davantage leur rôle dans l'amélioration de la prévalence contraceptive au Mali ;
- les sages –femmes sont informées sur les soins après avortement
- la compétence des sages femmes est renforcée sur les droits de la femme en matière de santé ;
- la loi sur la SR est disséminée auprès des sages-femmes qui doivent à leur tour la disséminer dans chaque région ;
- les sages-femmes se sont appropriées du document sur les RPC;
- les sages-femmes sont informées sur leur rôle dans la prévention et la prise en charge du paludisme chez la femme enceinte ;
- les sages-femmes sont informées sur la politique nationale de la PTME.

IV. METHODOLOGIE :

- Un atelier de deux **(02)** jours regroupant trois sages –femmes par région (dont une des cercles) et les sages –femmes du district de Bamako sera organisé à **Bamako** ;
- Au cours de l'atelier chaque association aura à présenter le bilan de ses activités, le nombre de sage-femme par région les difficultés rencontrées, les solutions proposées et les perspectives ;
- Des exposés suivis de débats seront faits sur les thèmes choisis ;
- Un panel permettant de discuter des problèmes et de proposer des solutions sera organisé ;
- Des espaces de démonstration sur **l'AMIU et la GATPA seront disponibles**

Lieu : Centre International de Conférence de Bamako ;

DATE : 07 et 08 mai 2011

Ces journées sont placées sous la haute présidence de Madame TOURE Lobbo TRAORE Présidente de la Fondation pour l'Enfance, Présidente d'honneur de l'Association des sages–femmes du Mali.